



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9336<sup>e</sup>** séance

Vendredi 2 juin 2023, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Présidents :* M<sup>me</sup> Nusseibeh/M. Abushahab . . . . . (Émirats arabes unis)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Geng Shuang
Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M. Abudu-Birresborn
Japon . . . . .	M. Ishikane
Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
Mozambique . . . . .	M. Fernandes
Suisse . . . . .	M. Hauri
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

### Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Le 31 mai, à 6 h 37, heure locale, la République populaire démocratique de Corée a lancé ce qu'elle a décrit comme un satellite de reconnaissance militaire depuis la station de lancement de satellites de Sohae. La fusée s'est écrasée au large de la côte ouest de la péninsule coréenne après avoir perdu sa poussée à la suite de la séparation de ses premier et deuxième étages. La République populaire démocratique de Corée a attribué l'échec du lancement au manque de fiabilité d'un nouveau type non spécifié de système moteur et de carburant. Les médias officiels ont déclaré que le pays allait procéder à un second lancement dès que possible.

La République populaire démocratique de Corée avait envoyé une notification avant le lancement à l'Organisation maritime internationale, le 30 mai. Mais d'autres organisations internationales, dont l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Union internationale des télécommunications, n'ont pas été notifiées.

Comme l'affirme la République populaire démocratique de Corée, un État souverain a le droit de lancer un satellite et de tirer profit des activités spatiales. Toutefois, les résolutions du Conseil interdisent expressément à la République populaire démocratique de Corée de procéder à des lancements utilisant la technologie balistique.

Le 30 mai, le Secrétaire général a fermement condamné le lancement d'un satellite utilisant la technologie balistique par la République populaire démocratique

de Corée. Il a appelé la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de procéder à de nouveaux lancements de satellites utilisant cette technologie et à reprendre rapidement le dialogue en vue de parvenir à une paix durable et à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

La dernière fois que la République populaire démocratique de Corée avait procédé à un tel lancement remonte au 7 février 2016. Dans sa résolution 2270 (2016), le Conseil de sécurité avait condamné ce lancement, au cours duquel la technologie balistique avait été utilisée, en violation des résolutions pertinentes.

Le 29 mai, le Vice-Président de la Commission militaire centrale du Parti du travail de Corée a justifié le lancement d'un satellite de reconnaissance militaire par la République populaire démocratique de Corée par la nécessité de répondre aux exercices militaires en cours dans la région. Il convient de rappeler que le développement d'un satellite de reconnaissance militaire s'inscrit dans le cadre du plan militaire quinquennal de la République populaire démocratique de Corée. Ce plan a été dévoilé au cours du huitième Congrès du Parti, en janvier 2021, bien avant la reprise des exercices militaires dans la région.

Conformément à son plan quinquennal, la République populaire démocratique de Corée a considérablement augmenté le nombre de ses tirs de missile en 2022 et 2023, avec plus de 80 tirs recourant à la technologie balistique. Pyongyang a déclaré que ces tirs faisaient intervenir des systèmes dotés d'armes nucléaires, y compris d'armes nucléaires dites tactiques.

En outre, la République populaire démocratique de Corée a continué de faire référence à l'emploi éventuel d'armes nucléaires depuis notre dernière séance d'information (voir S/PV.9305).

Par ailleurs, nous avons vérifié des informations faisant état de la poursuite de cyberactivités illicites attribuées à des acteurs affiliés à la République populaire démocratique de Corée. Selon le rapport final du Groupe d'experts présenté en application de la résolution 2627 (2022), des acteurs affiliés à la République populaire démocratique de Corée ont volé un montant record en cryptomonnaies en 2022.

Les grandes questions de paix et de sécurité, telles que la situation dans la péninsule coréenne, doivent être un domaine de coopération. Nous nous sommes félicités de l'attachement exprimé par le Conseil de sécurité, dans la résolution 2397 (2017), à une solution pacifique, globale, diplomatique et politique à la situation dans la

péninsule coréenne. La diplomatie, plutôt que l'isolement, est la seule façon d'avancer. Toutefois, l'absence d'unité au Conseil de sécurité et son inaction ne contribuent guère à ralentir la trajectoire négative suivie par la situation dans la péninsule coréenne. La République populaire démocratique de Corée ne fait preuve d'aucune retenue, et les autres parties n'ont pas d'autre choix que de privilégier la dissuasion militaire.

Je voudrais une fois de plus souligner que nous sommes préoccupés par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. L'ONU est prête à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins essentiels de ses populations vulnérables. Nous avons salué le retour à Pyongyang, le 27 mars dernier, de diplomates d'un État Membre. Nous appelons une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à autoriser le personnel international, notamment le Coordonnateur résident, à entrer dans le pays sans entrave, et à permettre aussi l'entrée des fournitures humanitaires, afin de garantir une intervention rapide et efficace.

Pour terminer, je souligne que le Secrétaire général demeure fermement déterminé à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Il se félicite que la République de Corée ait récemment réaffirmé sa volonté de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, de son exposé.

C'est avec une grande déception que nous nous retrouvons au Conseil de sécurité pour discuter d'une nouvelle provocation de la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté le lancement d'un satellite de reconnaissance par la République populaire démocratique de Corée le 31 mai dernier. Le lancement a peut-être échoué, mais il a été effectué en violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, accentuant les tensions et risquant de déstabiliser la situation déjà délicate en matière de sécurité dans la région et au-delà. Le Conseil ne peut fermer les yeux sur les tirs ratés effectués par la République populaire démocratique de Corée, car

ils permettent à cette dernière de connaître ses lacunes en matière de capacités et de déterminer quels sont les moyens de faire progresser ses programmes illicites d'armes de destruction massive et de missiles balistiques en conséquence. Son intention, confirmée par ses actions et ses déclarations, est claire : faire peser une menace sur la paix et la sécurité internationales. En plus d'avoir perturbé le trafic maritime et aérien dans la région, ce lancement a également inquiété les pays voisins, à savoir le Japon et la République de Corée.

Le Conseil a pour mandat de réagir aux violations agressives et systématiques de ses nombreuses résolutions commises par la République populaire démocratique de Corée. Et nous l'avons fait, notamment en réponse aux satellites lancés par cette dernière. Dans les résolutions 2087 (2013) et 2270 (2016), le Conseil a condamné les essais de lanceurs spatiaux effectués par le pays parce qu'ils recouraient à la technologie des missiles balistiques et violaient donc ces résolutions. Le Conseil a réaffirmé que tous les États sont libres d'explorer et d'utiliser l'espace dans le respect du droit international. Or, il ne fait aucun doute que le lancement dont nous avons été témoins cette semaine constitue une violation du droit international. La République populaire démocratique de Corée menace à présent de procéder à un nouveau lancement « dès que possible ».

Avec l'appui de ses deux fervents défenseurs au Conseil, la République populaire démocratique de Corée tente de normaliser ses tirs illégaux et d'affirmer qu'ils sont justifiés. Rien n'a incité la République populaire démocratique de Corée à effectuer le lancement de cette semaine ou à menacer d'en effectuer un autre, si ce n'est sa volonté de perfectionner la technologie qui a échoué cette semaine. Nous ne devons pas laisser le nombre sans précédent de tirs de missiles balistiques effectués par le régime au cours des 18 derniers mois nous avoir à l'usure. Les États-Unis demeurent attachés à la diplomatie et continuent d'exhorter la République populaire démocratique de Corée à s'asseoir autour de la table en vue d'engager des négociations constructives sans conditions préalables. Mais tant que le silence du Conseil l'encouragera à ne pas respecter les obligations découlant de ses résolutions et à chercher à saper le régime mondial de non-prolifération, Pyongyang continuera à privilégier les munitions plutôt que la nutrition.

Pendant ce temps, alors que la Russie et la Chine réaffirment leur attachement à une solution diplomatique, elles prétendent qu'un texte du Conseil, ou même l'organisation d'une séance, constituent des actes de provocation.

Je voudrais leur rappeler que ce que nous faisons ici, au Conseil de sécurité, du moins lorsque leur obstructionnisme ne prévaut pas, c'est de la diplomatie. La Chine et la Russie tenteront probablement une fois de plus d'établir de fausses équivalences entre les tirs illégaux de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée et les exercices militaires conjoints licites, défensifs et annoncés à l'avance par les États-Unis et la République de Corée. Ces fausses équivalences ne résistent tout simplement pas à l'examen attentif de la communauté internationale. Les efforts légitimes que nous déployons pour nous défendre contre les actes de surenchère répétés de la République populaire démocratique de Corée ne justifient en rien son comportement illégal. La République populaire démocratique de Corée se sert simplement de ce prétexte pour faire progresser ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques.

Il est stupéfiant que deux membres du Conseil s'attendent à ce que les États-Unis et leurs alliés restent les bras croisés face à la menace croissante que font peser les armes de destruction massive et les missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée et face au silence du Conseil. Nos engagements envers nos alliances sont inébranlables, et nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour assurer notre sécurité. Nous demandons à tous les membres du Conseil de préserver la crédibilité du Conseil, de se joindre à nous pour condamner ce comportement illégal et d'exhorter la République populaire démocratique de Corée à ne pas donner suite à son projet déclaré d'effectuer un nouveau tir, qui fera peser une menace supplémentaire sur la paix et la sécurité internationales.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M<sup>me</sup> DiCarlo, de son exposé. Je formulerai quelques brèves observations.

Premièrement, l'Albanie condamne avec force et sans réserve le lancement d'un satellite de reconnaissance militaire par le régime de la République populaire démocratique de Corée il y a deux jours, la sixième tentative de ce type et la première depuis 2016.

Deuxièmement, bien que le lancement ait échoué, il s'agit tout simplement d'une nouvelle mesure d'escalade de la part de Pyongyang et d'une violation éhontée de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Je ne les énumérerai pas toutes, car elles sont tout simplement trop nombreuses.

Troisièmement, par son comportement scandaleux et irresponsable, la République populaire démocratique de Corée continue de défier ouvertement l'ONU, le Conseil de sécurité, la communauté internationale dans son ensemble, ainsi que les normes et règles établies. Elle ne cherche que la provocation, la déstabilisation et l'escalade, notamment en annonçant qu'elle procédera bientôt à un nouveau lancement de satellite.

Quatrièmement, chaque fois que le Conseil est empêché d'agir, le régime se sent davantage habilité à poursuivre sur cette voie. Comme nous l'avons vu au cours des deux dernières années, la recette fonctionne. La République populaire démocratique de Corée ne fait preuve que d'une indifférence et d'un mépris croissants à l'égard du Conseil de sécurité et de ses décisions parce qu'elle se sent protégée, et parce qu'elle l'est effectivement. C'est tout l'opposé de ce qu'il faut faire, et cela va à l'encontre de ce que le Conseil représente. Nous regrettons que les voix d'une majorité de membres du Conseil appelant à une réaction claire et forte face aux agissements illégaux, non provoqués et imprudents de la République populaire démocratique de Corée ne soient toujours pas entendues. Si le Conseil continue à tolérer les agissements indéfendables de la Corée du Nord aujourd'hui, il sera encore plus difficile de réagir plus tard. À moins que cela ne soit notre véritable objectif, nous devons rompre ce silence assourdissant.

Nous répétons que par son inaction, le Conseil de sécurité a montré aux va-t-en-guerre nord-coréens que leurs actes n'entraînaient pour eux aucune conséquence. Nous ne devons pas attendre que le pire se produise pour prendre des mesures qui pourraient s'avérer insuffisantes et tardives. Par son inaction sur ce dossier, le Conseil ne fait pas comprendre au régime de la République populaire démocratique de Corée les limites de ses politiques et de son comportement inacceptables. Il ne contribue pas à ouvrir une voie de négociation, qui est le seul moyen de remédier comme il se doit à la crise et de contribuer à son règlement. Il ne rassure pas les pays voisins, notamment les populations du Japon et de la République de Corée. Il ne s'acquitte pas de son devoir et de sa responsabilité essentiels. Il sape sa crédibilité. Enfin, il ne parvient pas à expliquer à l'ensemble des Membres de l'ONU en quoi le mépris flagrant et provocateur que continue d'afficher la République populaire démocratique de Corée pour nombre de ses résolutions contribue de quelque manière que ce soit à la paix et à la sécurité.

Il est donc temps de briser le silence et de parler d'une seule voix pour dire que « trop, c'est trop ». La

population nord-coréenne n'a pas besoin de plus d'armes, la région n'a pas besoin de plus de provocations et le monde n'a pas besoin de plus d'escalades dangereuses. Ce dont nous avons besoin, c'est de pourparlers, dans le cadre d'une diplomatie de bonne foi, afin d'éliminer de manière complète, transparente, globale et irréversible les armes de destruction massive et les programmes nucléaires et de missiles balistiques. C'est la seule façon d'aider la Corée du Nord à devenir un pays normal et à commencer à se développer et à progresser. Le Conseil de sécurité peut y contribuer, mais seulement s'il décide de s'exprimer d'une seule voix et d'apporter une réponse claire, à l'unisson.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo de son exposé instructif sur la situation compliquée à laquelle le monde est actuellement confronté.

L'Équateur condamne fermement la tentative de lancement d'un satellite de reconnaissance militaire par la République populaire démocratique de Corée le 31 mai 2023. Les capacités de lancement spatial et les systèmes de missiles balistiques sont des technologies similaires à bien des égards. C'est pourquoi cet acte est une nouvelle preuve des violations flagrantes par la République populaire démocratique de Corée des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité interdisant les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de toute nouvelle tentative de lancement de satellites de reconnaissance militaire et à renoncer à son programme nucléaire et de missiles balistiques.

L'Équateur rappelle l'importance des principes fondamentaux liés à l'utilisation pacifique de l'espace, tels qu'énoncés dans le Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes. Nous rappelons également la résolution 77/250 adoptée par l'Assemblée générale à sa présente session, qui proclame qu'il est de la responsabilité historique de tous les États de veiller à ce que l'exploration de l'espace se fasse exclusivement à des fins pacifiques au profit de l'humanité, résolution dont les plus grandes puissances mondiales se sont d'ailleurs portées coauteurs.

Les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité constituent une base pour le rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région, et la République populaire démocratique de Corée doit donc s'y conformer pleinement. C'est pourquoi ma délégation rappelle que, par la résolution 2397 (2017), adoptée à l'unanimité, le Conseil s'est déclaré résolu à prendre d'autres mesures lourdes si

la République populaire démocratique de Corée procédait à tout autre tir. Le Conseil de sécurité doit agir et s'exprimer d'une seule voix pour s'acquitter de la responsabilité que lui confère la Charte des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour terminer, l'Équateur appelle à éviter les actes de provocation et les discours bellicistes. Nous appelons à l'approfondissement de la coopération et du dialogue sur la base de la bonne foi et de la légalité internationale, dans le but d'apaiser et de surmonter les tensions dans la région de la péninsule coréenne.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni dénonce le lancement irresponsable d'un satellite par la République populaire démocratique de Corée le 31 mai, qui s'est soldé par un échec. Soyons clairs. Ce lancement n'avait rien à voir avec l'utilisation pacifique de l'espace. Il s'agissait d'un satellite de reconnaissance militaire qui a été lancé en recourant à la technologie des missiles balistiques. Et à ce titre, il s'agit d'une nouvelle violation des résolutions du Conseil. Ce lancement fait suite à neuf autres essais de missiles balistiques effectués depuis le début de l'année 2023, dont un essai de missile balistique intercontinental à combustible solide en avril, qui s'inscrivent tous dans le cadre des efforts irresponsables déployés par la République populaire démocratique de Corée pour se doter de capacités nucléaires et de missiles balistiques avancées en vue de menacer ses voisins. Bien que le lancement ait échoué, il a suscité l'inquiétude des populations du Japon et de la République de Corée. Mais c'est le peuple nord-coréen qui est le plus lourdement pénalisé par ces lancements, car son gouvernement détourne des ressources qui devraient servir à répondre aux besoins économiques fondamentaux de la population.

Ce comportement est inadmissible. La République populaire démocratique de Corée continue de ne faire aucun cas de l'architecture internationale de non-prolifération et fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité mondiales. Nous croyons comprendre qu'après ce lancement raté, elle a l'intention de procéder à un autre lancement dès qu'elle le pourra. Le Royaume-Uni est prêt à travailler d'urgence avec tous les membres du Conseil pour envoyer un message à la République populaire démocratique de Corée en s'exprimant d'une seule voix. Nous continuons d'appeler tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions en vigueur et à faire barrage au développement continu des programmes d'armes illégaux de la République populaire démocratique de Corée. Une fois de plus, nous exhortons la République populaire

démocratique de Corée à cesser ces lancements, à s'engager de nouveau sur la voie du dialogue et à prendre des mesures crédibles en faveur de la dénucléarisation et de la paix dans la péninsule coréenne.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo de son exposé.

Les actions successives de la Corée du Nord, y compris le dernier tir recourant à la technologie des missiles balistiques, représentent une menace pour la paix et la sécurité du Japon, de la région et de l'ensemble de la communauté internationale. Il s'agit de violations flagrantes des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon se joint au Secrétaire général pour condamner fermement la Corée du Nord pour ce lancement, qui constitue une violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Soyons clairs. La question n'est pas de savoir s'il s'agit d'un satellite ou non, ou si le lancement a échoué ou non. Il s'agit d'une énième violation des résolutions du Conseil. Ce lancement fait appel à la technologie des missiles balistiques, ce que le Conseil a interdit pour mettre un terme aux activités illégales de mise au point d'armes nucléaires et de leurs vecteurs menées par la Corée du Nord. Les lanceurs spatiaux utilisent une technologie identique à celle des missiles balistiques, qui peuvent être équipés de têtes nucléaires. Il n'est pas question ici de l'utilisation pacifique de l'espace ou de préoccupations légitimes en matière de sécurité. Qu'il s'agisse d'un missile ou d'un satellite militaire, que son lancement ait réussi ou non, il s'agit d'une violation des résolutions du Conseil. Nous ne devons pas oublier que la Corée du Nord a exprimé clairement son intention de violer de nouveau ces résolutions. Elle a annoncé qu'elle lancerait bientôt un autre satellite de reconnaissance militaire après cet échec. J'appelle tous les membres du Conseil à se joindre à l'appel lancé par le Secrétaire général pour mettre fin à de tels actes. Il s'agit d'un manque de respect à l'égard du Conseil et de la Charte des Nations Unies.

La dernière fois que nous nous sommes réunis au Conseil pour examiner la question de la non-prolifération en ce qui concerne la Corée du Nord, j'ai rappelé à mes collègues le plan militaire quinquennal de la Corée du Nord (voir S/PV.9305). Ce plan prévoit le lancement de satellites de reconnaissance militaire. Voici ce à quoi nous avons assisté. Premièrement, nous avons constaté que la Corée du Nord continue de mettre en œuvre ses programmes nucléaires et de missiles balistiques qu'elle poursuit depuis longtemps, et les lancements de satellites militaires en font partie. Deuxièmement, nous avons

constaté que le Conseil a continué à garder le silence et n'a pas réagi face aux violations répétées de la Corée du Nord. Troisièmement, nous avons constaté que la Corée du Nord a profité au maximum du silence et de l'inaction du Conseil.

Certains affirment que le Conseil ne devrait pas se réunir. Ils soutiennent que le Conseil devrait éviter de provoquer la Corée du Nord et chercher au contraire à apaiser les tensions, ou encore que le silence et la retenue contribueront à calmer la situation. C'est tout simplement faux. Comme je l'ai dit à maintes reprises, notre silence ne fait qu'encourager – et continuera d'encourager – ceux qui enfreignent les règles à les réécrire à leur guise. La tâche qui nous a été confiée à tous et toutes ici, par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, est d'assumer notre lourde responsabilité consistant à maintenir la paix et la sécurité internationales, et de ne pas détourner les yeux des violations des résolutions du Conseil.

Enfin, et surtout, nous regrettons aussi vivement que le régime nord-coréen continue de consacrer d'énormes ressources à ses programmes nucléaires et de missiles illégaux, au détriment du bien-être de la population nord-coréenne. Si les fonds dépensés pour le lancement du satellite militaire avaient été consacrés à la population, combien de personnes auraient pu être nourries ?

Le Japon exhorte à nouveau la Corée du Nord à ne pas procéder à de nouveaux tirs et l'invite instamment à se conformer immédiatement et pleinement à toutes les résolutions pertinentes, à s'engager dans la voie de la diplomatie et à accepter les propositions de dialogue qui lui ont été faites à de nombreuses reprises. J'invite aussi tous les membres du Conseil et tous les États Membres à se joindre à cet appel.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Malte condamne fermement la tentative de lancement d'un satellite militaire par la République populaire démocratique de Corée le mercredi 31 mai. Ce dernier épisode montre que la République populaire démocratique de Corée continue de développer et d'améliorer ses capacités en matière de missiles balistiques, au mépris flagrant des résolutions du Conseil de sécurité. Ces activités doivent cesser immédiatement.

Bien que l'essai effectué mercredi dernier ait échoué, il est important de souligner que les résolutions du Conseil de sécurité ne font pas de distinction entre les lancements réussis et les tentatives infructueuses. Ces actions constituent une violation flagrante et témoignent

d'un comportement irresponsable de la part de la République populaire démocratique de Corée, qui sape les efforts mondiaux de non-prolifération et poursuit le développement de ses programmes. Le mépris constant et absolu de la République populaire démocratique de Corée à l'égard des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité compromet la paix et la sécurité internationales. Il est impératif que l'ensemble des Membres de l'ONU, en particulier les membres du Conseil de sécurité, fassent entendre leur voix pour démontrer que de telles actions ne seront jamais tolérées.

Malte appelle Pyongyang à abandonner de manière complète, vérifiable et irréversible ses programmes nucléaires et de missiles balistiques et à se conformer à nouveau pleinement aux obligations qui lui incombent en tant qu'État non doté d'armes nucléaires en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de coopérer sans délai avec l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de la mise en œuvre intégrale et effective des garanties généralisées de l'Agence, y compris toutes les activités de garanties nécessaires prévues dans l'accord de garanties. Nous exhortons également la République populaire démocratique de Corée à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Malte regrette que le Conseil reste paralysé quant aux réponses à apporter aux tirs de missiles balistiques intercontinentaux observés au cours de l'année écoulée. À cet égard, Malte renvoie à la résolution 2397 (2017), qui nous rappelle que nous avons le devoir de prendre des mesures pour maintenir la paix et la sécurité régionales et internationales. L'inaction ou l'absence de réaction face à ces agissements illégaux de la République populaire démocratique de Corée reviendrait à normaliser les violations commises sous les yeux du Conseil. Cela reviendrait à accepter notre impuissance face aux crises de prolifération dans le monde.

Malte reste préoccupée par la situation humanitaire de la population de la République populaire démocratique de Corée. Les violations flagrantes du droit international commises par la République populaire démocratique de Corée ont pour effet de détourner des ressources de son peuple, d'entraver son développement économique et de compromettre le bien-être de sa population. Malte appelle la République populaire démocratique de Corée à coopérer pleinement avec l'ONU et l'ensemble du système humanitaire international, ainsi qu'à permettre et faciliter

l'accès de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin dans tout le pays.

Pour terminer, je réaffirme que toutes les personnes ici présentes ont un objectif commun : la paix et la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Les divisions et l'inaction des membres du Conseil de sécurité ne feront que nous éloigner de l'accomplissement de notre devoir. Dans le même temps, Malte appelle la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à toutes les actions qui exacerbent les tensions et à choisir la voie du dialogue.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo pour son exposé.

Le 31 mai dernier, un satellite militaire nord-coréen s'est abîmé en mer, au large de la Corée du Sud, accompagné de son lanceur spatial. Cette tentative de lancement est une nouvelle violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil. La France condamne fermement cette nouvelle provocation.

Le Conseil a appelé la Corée du Nord, à de nombreuses reprises, depuis 2009, à ne pas mener des activités liées aux missiles balistiques conçus pour être capables d'emporter des armes nucléaires, dont les tirs de missiles balistiques et les lanceurs spatiaux. Au vu de la grande proximité des technologies employées lors des lancements spatiaux et des tirs balistiques, ce lancement témoigne à l'évidence de la poursuite du programme nord-coréen, au mépris des décisions du Conseil de sécurité. Il démontre la volonté de poursuivre l'escalade de ces derniers mois, qui ont vu la multiplication des lancements et des déclarations irresponsables de la part de Pyongyang.

Le Conseil ne peut rester inactif et il doit répondre de manière unie à cette nouvelle violation de ses propres résolutions. Nous ne pouvons nous résoudre à ce que la Corée du Nord devienne un État nucléaire. La France n'acceptera pas la banalisation d'une telle menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Elle souligne sa détermination à poursuivre l'objectif de la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord.

Nous exhortons celle-ci à se conformer sans délai à ses obligations et à revenir à la table des négociations en donnant suite aux offres de dialogue qui lui ont été présentées à plusieurs reprises. La France est pleinement mobilisée, avec ses partenaires européens et internationaux, pour assurer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité et pour lutter en particulier contre le contournement des sanctions.

**M. Abudu-Birresborn** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, de l'exposé qu'elle a présenté au Conseil de sécurité et je salue la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Le Ghana est vivement préoccupé par le lancement d'un satellite militaire par la République populaire démocratique de Corée le 31 mai, en violation de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Nous déplorons les dernières actions de la République populaire démocratique de Corée et lui demandons de respecter pleinement les obligations internationales qui lui incombent en vertu de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de prendre des mesures immédiates et concrètes pour désamorcer les tensions dans la péninsule coréenne en s'abstenant de procéder à de nouveaux tirs de missiles balistiques.

Le lancement d'un satellite militaire est une énième confirmation inquiétante de l'accélération spectaculaire du programme d'armement de la République populaire démocratique de Corée. De plus, cette évolution reflète de manière préoccupante la détermination de la République populaire démocratique de Corée à atteindre ses objectifs stratégiques pour 2023, fixés lors de la sixième réunion plénière du huitième Comité central du Parti du travail de Corée, qui s'est tenue en janvier de cette année.

En procédant à ce dernier tir, la République populaire démocratique de Corée a maintenant tenté d'atteindre deux de ces objectifs stratégiques clés, à savoir le lancement d'un satellite militaire et l'essai d'un missile balistique intercontinental à combustible solide. Dans son rapport final pour 2023 (voir S/2023/171), le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) indique clairement que la République populaire démocratique de Corée travaille assidûment à la réalisation de son troisième objectif stratégique clef, à savoir l'augmentation exponentielle de la production d'armes nucléaires, en particulier la production de masse d'armes nucléaires tactiques de plus petite taille.

C'est pourquoi nous regrettons que, face à toutes ces évolutions rapides qui menacent la paix et la sécurité internationales, le Conseil n'ait pas apporté une réponse unie, malgré les nombreuses séances qui ont été consacrées à la République populaire démocratique de Corée cette année et l'année dernière. Nous encourageons tous les membres du Conseil à adopter une approche unie et différente afin d'obtenir des résultats différents dans le cadre de notre action sur le dossier de la République populaire démocratique de Corée, notre objectif commun étant

de réaliser des progrès concrets en faveur de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne.

Nous pensons qu'une approche pragmatique, fondée sur des principes et s'appuyant sur la diplomatie, le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance est nécessaire pour créer progressivement des conditions permettant des échanges constructifs entre la République populaire démocratique de Corée et les principales parties prenantes concernant son programme d'armement. Même si les diverses parties prenantes peuvent avoir des intérêts différents au regard de la situation en République populaire démocratique de Corée, il est manifeste qu'une péninsule nucléarisée n'est dans l'intérêt de personne. Nous devons donc œuvrer de concert pour renforcer l'unité du Conseil sur cette question et agir de bonne foi au nom de tous les États Membres qui nous ont confié l'importante mission du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**M. Biang** (Gabon) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son exposé.

Le Conseil se réunit une fois de plus, cet après-midi, après un nouveau lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un engin militaire, qui s'est abîmé au large de la mer de Corée. Ce lancement d'un satellite militaire confirme l'escalade et la montée de la tension dans la péninsule coréenne. Et la trajectoire de ce tir est une preuve que l'on n'est absolument pas à l'abri d'un risque pouvant découler sur l'irréparable. Mon pays condamne ce lancement de satellite militaire, qui menace la sécurité des pays voisins, et appelle à la désescalade pour mettre fin à ce cycle terrifiant pour les populations et pour la navigation marchande dans la péninsule coréenne, ainsi qu'au strict respect des résolutions pertinentes du Conseil.

En tant qu'État partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mon pays est contre le développement, l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires. Et c'est avec beaucoup d'inquiétude que nous observons la tendance périlleuse à la banalisation et à l'acceptation du risque nucléaire dans les antagonismes entre puissances. En effet, le contexte actuel, marqué par un durcissement et une radicalisation des positions, est de nature à conduire, à terme, certains États à reconsidérer leur position de neutralité en matière de défense militaire ou d'équipements nucléaires. Une telle issue serait hautement dommageable pour tous les efforts déjà consentis en matière de non-prolifération et serait susceptible de créer un regain d'intérêt pour ces armes de destruction massive. Ce serait une marche à rebours de la volonté exprimée par

une large majorité d'États Membres de l'ONU en vue de l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires.

Il est important que le Conseil de sécurité se penche plus sérieusement sur la situation sécuritaire intenable de la péninsule coréenne. Il est surtout fondamental et urgent que l'ensemble des parties puissent dialoguer de bonne foi pour trouver une solution définitive à même de garantir la sécurité et la coexistence pacifique dans la région.

**M. Hauri** (Suisse) : Nous remercions la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour son exposé et saluons la présence du Représentant permanent de la République de Corée.

Les sirènes qui ont retenti, il y a quelques jours, à Séoul et à Okinawa, nous rappellent l'impact potentiellement grave qu'un accident lié aux nombreux essais de missiles pourrait avoir sur la population civile. Ces sirènes représentent un signal d'alerte face à une situation sécuritaire tendue, exacerbée par chaque lancement de missile. La Suisse observe avec la plus grande inquiétude la fréquence élevée de ces lancements et salue la tenue de cette séance. Le Conseil ne doit pas rester passif face à ces essais qui, conjointement avec le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée, constituent une menace pour la communauté internationale. Je voudrais souligner trois points.

Premièrement, tout tir recourant à la technologie des missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée constitue une violation des résolutions du Conseil. Que la dernière fusée ait été destinée à mettre en orbite un satellite d'observation militaire, plutôt qu'à transporter une arme de destruction massive, qu'une annonce préalable de la trajectoire ait été faite, alors que les tirs des dernières années étaient non annoncés, ne change pas le fait qu'il s'agit donc d'une violation du droit international. Face à cela, il est de notre devoir commun comme membre du Conseil de condamner ce dernier lancement et d'y répondre. Nous appelons également la République populaire démocratique de Corée à renoncer à toute tentative future de lancement.

Deuxièmement, si les obligations qui découlent des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, elles s'appliquent également à tous les États, qui sont tenus de mettre en œuvre de manière effective les sanctions du Conseil de sécurité. En tant que membres du Conseil et dans le cadre de nos engagements en tant qu'États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, nous sommes tous tenus de lutter contre la prolifération des armes nucléaires

et devons nous engager en faveur du désarmement et du maintien du tabou nucléaire.

Troisièmement, nous ne devons pas oublier le sort de la population de la République populaire démocratique de Corée. Les lourdes restrictions mises en place par la République populaire démocratique de Corée en lien avec la pandémie entravent encore gravement l'aide humanitaire internationale. Suite à l'annonce de l'Organisation mondiale de la Santé déclarant la fin de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en tant qu'urgence de santé publique de portée internationale, nous espérons l'ouverture des frontières de la République populaire démocratique de Corée afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous saluons donc que le Conseil, à travers le Comité créé par la résolution 1718 (2006), se soit accordé sur la mise à jour de la note qui précise la mise en œuvre de la résolution 2664 (2022) dans le contexte de la République populaire démocratique de Corée.

Le Conseil joue un rôle primordial pour encourager le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques. Il s'agit d'instruments essentiels permettant de faciliter la mise en œuvre d'une solution pacifique et globale à la situation sur la péninsule coréenne. Nous avons une responsabilité partagée ainsi qu'un objectif commun dans ce sens et nous continuons notre engagement pour que le conseil puisse trouver sa voix commune.

**M. Fernandes** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous souhaiter, ainsi qu'à l'équipe des Émirats arabes unis, plein succès au cours de ce mois à la tête du Conseil de sécurité. Soyez assuré de l'appui et de la collaboration indéfectibles du Mozambique. Je voudrais également adresser une fois encore nos félicitations à la Suisse pour son excellente direction du Conseil au cours du mois de mai.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, des informations actualisées qu'elle nous a communiquées. Je salue également la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Au fil des ans, la situation dans la péninsule coréenne est devenue très délicate et un motif de grave préoccupation. Le Mozambique rappelle l'importance des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de vie des êtres humains et non pour exacerber les crises et l'instabilité. Le lancement d'un nouveau satellite par la République populaire démocratique de Corée, bien qu'il ait échoué, confirme la persistance des tensions dans la péninsule coréenne, qui pourraient conduire à des erreurs

d'appréciation, à des affrontements, ainsi qu'à l'érosion du respect des régimes de non-prolifération dans la région.

Comme nous n'avons eu de cesse de le répéter dans cette salle, y compris à l'occasion du dernier exposé sur la question en avril (voir S/PV.9305), le Mozambique appelle de nouveau la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et à contribuer à la désescalade d'une situation déjà tendue. Nous demeurons également préoccupés par l'absence de progrès et d'évolution de la situation malgré les séances récurrentes du Conseil.

Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités en participant aux efforts déployés en vue d'une reprise du dialogue. Il convient d'envisager les concertations diplomatiques et la possibilité de persuader la République populaire démocratique de Corée de renoncer à ses actes de provocation et de revenir à la table de négociation. Compte tenu du regain de tension dans la péninsule coréenne et du fait que la République populaire démocratique de Corée continue à se montrer déterminée à poursuivre le développement de ses capacités techniques et technologiques, les voies du dialogue doivent être poursuivies et préservées.

Pour terminer, nous appelons le Conseil à s'acquitter de son rôle et mandat principal, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, en promouvant le dialogue, la désescalade et la recherche de solutions diplomatiques.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, de son exposé instructif. Je salue la participation du représentant de la République de Corée à la présente séance.

Le Brésil déplore l'utilisation de la technologie des missiles balistiques lors du dernier lancement d'une roquette par la République populaire démocratique de Corée, le 31 mai.

Tout en reconnaissant le droit de tous les pays de mettre en œuvre des programmes spatiaux pacifiques, le Brésil souligne également que la République populaire démocratique de Corée doit respecter pleinement toutes les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et, plus généralement, du droit international.

Selon plusieurs rapports, la roquette Chollima-1 est équipée de moteurs similaires à ceux du missile balistique intercontinental à carburant liquide Hwasong-15, ce qui

constitue une violation flagrante du paragraphe 2 de la résolution 2094 (2013), qui interdit à la République populaire démocratique de Corée de procéder à tout nouveau tir recourant à la technologie des missiles balistiques.

Nous nous félicitons que, cette fois-ci, un avis préalable au lancement ait été adressé à l'Organisation maritime internationale, afin de réduire les risques pour les populations civiles de la République de Corée et du Japon, ainsi que pour le trafic maritime et aérien dans la région. Cette notification n'annule cependant pas le caractère illégal du dernier tir effectué.

L'alarme suscitée par ce tir illustre une fois de plus la dangerosité de ce dossier, dans lequel toute erreur d'appréciation de la part de l'une ou l'autre des parties peut avoir des conséquences dramatiques. La dernière mobilisation de moyens militaires en vue d'éventuelles interceptions de missiles, même s'ils sont de nature défensive, montre à quel point la région est en état d'alerte. Il faut absolument faire baisser les tensions.

Le Brésil continuera de tout mettre en œuvre pour promouvoir un dialogue susceptible de contribuer à l'apaisement des tensions et à la réduction des risques d'escalade. Comme nous l'avons déjà dit, si le dialogue est important entre amis, il est essentiel entre rivaux. Nous demeurons convaincus que le dialogue, et non l'isolement, reste le meilleur moyen de parvenir à une péninsule coréenne pacifique, stable et exempte d'armes nucléaires.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : La péninsule coréenne connaît actuellement un regain de tension et d'antagonisme, au sujet desquels la Chine exprime son inquiétude.

La situation dans la péninsule, à ce jour, n'est pas dénuée de cause. Toutes les parties doivent examiner non seulement les symptômes, mais aussi le nœud du problème, non seulement ce qui se passe aujourd'hui, mais aussi ce qui s'est passé hier, non seulement les actions de la République populaire démocratique de Corée, mais aussi les paroles et les actes de toutes les parties.

La question de la péninsule coréenne, vestige de la guerre froide, perdure depuis des dizaines d'années, et son fondement et son contexte sont clairs comme de l'eau de roche. Depuis des dizaines d'années, il n'y a aucun mécanisme de paix dans la péninsule. Les préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée en matière de sécurité restent depuis longtemps sans réponse. La confiance mutuelle entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis fait cruellement défaut, et les deux parties sont tombées à

plusieurs reprises dans un cycle étrange de dialogue, de désescalade, d'impasse, d'affrontement et d'escalade des tensions.

Il y a eu des moments d'espoir sur la question, notamment le Cadre agréé entre les États-Unis d'Amérique et la République populaire démocratique de Corée en 1994, la déclaration conjointe des six parties du 19 septembre 2005 et la Déclaration de Singapour de 2018. À cette époque, la République populaire démocratique de Corée a participé activement au dialogue avec les États-Unis et a, dans l'ensemble, respecté les accords. En revanche, les États-Unis n'ont pas respecté le principe des engagements et actions réciproques et ont repris leur ancienne méthode consistant à imposer des sanctions et à faire pression sur la République populaire démocratique de Corée, ce qui a conduit à un retournement et à une détérioration de la situation, et au final à une occasion manquée de régler la question.

Ces dernières années, en intégrant la péninsule dans leur stratégie indo-pacifique, les États-Unis ont poursuivi leurs activités militaires et renforcé considérablement leur présence militaire, tant sur la péninsule que dans les régions avoisinantes, portant ainsi gravement atteinte aux intérêts stratégiques de la péninsule et des pays voisins en matière de sécurité. Il y a un peu plus d'un mois, les États-Unis et la République de Corée ont publié la Déclaration de Washington, exprimant leur intention de renforcer la dissuasion élargie et prévoyant même d'envoyer des sous-marins nucléaires stratégiques dans la péninsule. L'approche des États-Unis fait fi des préoccupations des autres pays et est totalement motivée par leurs intérêts géopolitiques, en vertu desquels ils s'obstinent à tirer parti de la question pour créer des tensions dans la péninsule. Les pratiques des États-Unis traduisent une mentalité de guerre froide, ne servent qu'à provoquer une confrontation entre blocs et à porter atteinte aux intérêts stratégiques de sécurité des autres pays, et sont contraires à l'objectif de maintien de la paix et de la stabilité et de promotion de la dénucléarisation de la péninsule.

La situation actuelle dans la péninsule est tendue, fragile, complexe et délicate. Plus c'est le cas, plus il importe que toutes les parties gardent leur calme et fassent preuve de retenue, évitent les provocations mutuelles et empêchent la situation de s'envenimer, voire d'échapper à tout contrôle. Plus c'est le cas, plus il importe que toutes les parties restent attachées aux efforts diplomatiques et à un règlement politique et s'efforcent de répondre à leurs préoccupations légitimes en reprenant un dialogue constructif. Plus c'est le cas, plus il importe que toutes les

parties se concentrent sur la situation globale et le long terme et promeuvent la dénucléarisation de la péninsule et l'établissement d'un mécanisme de paix sur la péninsule, de façon synchronisée et sur la base d'une approche à deux volets.

Certains pays ont indiqué à plusieurs reprises que le Conseil de sécurité ne devait pas rester indifférent au statu quo de la péninsule, mais qu'il devait jouer un rôle constructif. La Chine partage cette opinion. Comment le Conseil de sécurité peut-il jouer un rôle constructif ? Est-il constructif de pointer du doigt une partie et de rejeter toute la responsabilité sur elle seule ? Il est évident que non, car cela ne fera qu'exacerber les désaccords et les provocations et ajoutera de nouvelles incertitudes à la situation déjà tendue dans la péninsule. Pour jouer un rôle constructif, le Conseil doit s'efforcer de promouvoir la désescalade, la confiance mutuelle et l'unité.

Le projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée dont la Chine et la Russie sont coauteurs part du principe qu'il faut régler les problèmes de subsistance du peuple de la République populaire démocratique de Corée, faire preuve de bonne volonté et envoyer des signaux positifs, créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue et au renversement de la situation et promouvoir une solution politique à la question de la péninsule, ce que, nous l'espérons, toutes les parties considéreront sous un œil favorable.

Je dois enfin faire remarquer que, d'un côté, les États-Unis appellent à la dénucléarisation de la péninsule avançant l'argument de la non-prolifération alors que, de l'autre, ils renforcent leur parapluie nucléaire, coopèrent avec d'autres pays en matière de sous-marins nucléaires et transfèrent des tonnes d'uranium enrichi de qualité militaire à des États non dotés d'armes nucléaires, ce qui est le parfait exemple d'une politique de deux poids, deux mesures. Cette coopération ne fait que porter atteinte au régime mondial de non-prolifération, attiser la course aux armements, menacer la paix et la sécurité régionales et nuire au processus de dénucléarisation de la péninsule, c'est pourquoi il faut y mettre un terme.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté l'exposé de M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, et nous sommes surpris que ni aujourd'hui ni dans la déclaration faite par le Secrétaire général concernant le tir, nous n'ayons entendu un seul mot sur le fait que l'activité militaire croissante des États-Unis, de la République de Corée et du Japon en Asie du Nord-Est a une influence destructrice sur la région. C'est une évidence, et pourtant, le Secrétariat passe totalement sous silence

ce fait essentiel, alors qu'il se doit d'adopter une position impartiale et objective. D'autres sujets sans rapport, comme les accusations discutables relatives aux cyberactivités malveillantes menées par Pyongyang, ont été abordés au cours de la présente séance d'information.

La Fédération de Russie a toujours préconisé que le Conseil de sécurité examine de manière exhaustive la situation dans la péninsule coréenne et veille à ce que tous les facteurs ayant une incidence sur la situation soient pris en compte de manière équilibrée. Les tentatives de présenter une version partielle des événements, comme nous l'avons constaté une fois de plus aujourd'hui de la part de certaines délégations, sont, à notre avis, hautement contre-productives et contraires à la mission confiée aux membres du Conseil de sécurité, à savoir réagir de manière impartiale et objective aux menaces à la paix et à la sécurité internationales. Elles ne font que nous éloigner davantage du règlement de tous les problèmes dans la péninsule coréenne.

Dernièrement, la situation dans la sous-région s'est considérablement détériorée. Nous avons souligné à maintes reprises la cause profonde de l'escalade actuelle des tensions, qui est la volonté des États-Unis et de leurs alliés d'accentuer la pression sur la République populaire démocratique de Corée dans le cadre du concept de « dissuasion élargie ». Les conséquences extrêmement négatives de la poursuite des exercices militaires dans la sous-région doivent déjà sauter aux yeux de tous, mais Washington n'a pas l'intention de ralentir la cadence.

Le 25 mai, les États-Unis et la Corée du Sud ont procédé à des exercices à balles réelles près de la frontière avec la Corée du Nord. Selon les médias, 2 500 soldats et environ 610 systèmes d'armes, dont des avions de chasse, des hélicoptères d'attaque, des drones, des chars et du matériel d'artillerie, étaient mobilisés pour ces exercices. Qui plus est, ces exercices ne sont que les premiers d'une série qui devrait s'achever à la mi-juin. Ils sont appelés « exercices de puissance de feu d'anéantissement conjugué ». Et, comme ce fut également le cas au printemps et lors d'exercices militaires précédents menés par les États-Unis et la Corée du Sud, ils ont été d'une ampleur sans précédent. Il est évident que de tels actes ne contribuent pas à la désescalade des tensions dans la sous-région, et la situation, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, reste prise dans un cercle vicieux.

Ces activités ont des effets déstabilisateurs non seulement pour l'Asie du Nord-Est, mais également pour la région de l'Asie et du Pacifique dans son ensemble. La militarisation continue de la région et les tentatives non

dissimulées d'y créer de nouvelles lignes de démarcation ont des conséquences négatives sur la stabilité mondiale. Les récents accords entre les États-Unis et la Corée du Sud concernant l'emploi d'armes nucléaires en sont un autre exemple, et ils ne feront qu'aggraver les tensions et provoquer une course aux armements.

La Russie a toujours été opposée à toute activité militaire qui menace la sécurité de la péninsule coréenne et des pays d'Asie du Nord-Est. De même, nous nous opposons à la politique inhumaine et sans issue qui consiste à accroître la pression des sanctions. Par ailleurs, nous soulignons que les restrictions unilatérales portent atteinte à la souveraineté et aux intérêts légitimes des États Membres et sont contraires aux normes et aux règles du commerce international, et qu'elles portent également atteinte à l'intégrité des restrictions convenues par le Conseil de sécurité.

Je rappelle une fois de plus que les résolutions du Conseil de sécurité sur la République populaire démocratique de Corée prévoient la recherche d'une solution politique et diplomatique à la situation dans la péninsule coréenne. Comme nous pouvons le constater, il n'existe pas d'autre solution acceptable.

À cet égard, nous appelons à nouveau l'attention du Conseil sur le plan d'action russo-chinois pour un règlement global de la situation dans la péninsule coréenne. Ce plan comprend des mesures concrètes que doivent prendre les États concernés dans différents domaines. Bien entendu, cela nécessite d'instaurer un dialogue mutuellement respectueux qui prenne en compte les préoccupations et les droits légitimes de tous les États concernés, y compris, évidemment, la République populaire démocratique de Corée. Nous prenons note de la volonté de dialogue exprimée par le représentant des États-Unis, mais nous ne sommes pas persuadés que Washington soit réellement prêt à avoir des discussions constructives avec Pyongyang. L'histoire de la diplomatie américaine concernant le dossier coréen au cours des dernières décennies en témoigne, de même que les actes posés par les États-Unis. Nous demandons à Washington d'adopter des mesures concrètes pour réduire les tensions et de reprendre le dialogue au lieu d'essayer de rejeter la responsabilité sur d'autres pays.

Nous demeurons convaincus que le Conseil de sécurité peut également jouer un rôle positif si ses discussions sont constructives et globales et si les mesures proposées visent à atteindre des résultats réellement positifs. Nous signalons, à cet égard, que le projet de résolution sur les

aspects politique et humanitaire élaboré par la Russie et la Chine reste sur la table.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé instructif et je salue la participation de la République de Corée à la présente séance.

Les Émirats arabes unis s'associent au Secrétaire général pour condamner fermement le lancement d'un satellite militaire par la République populaire démocratique de Corée. Ces événements sont très préoccupants. Bien que le lancement du satellite au moyen d'une fusée ait échoué le 31 mai, les responsables de la République populaire démocratique de Corée se sont juré de procéder à un deuxième lancement dans les plus brefs délais. Nous réaffirmons que tout lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée en utilisant la technologie des missiles balistiques est interdit par le Conseil de sécurité, et nous l'exhortons vivement à renoncer à ses activités illégales, dangereuses et provocatrices.

Les Émirats arabes unis tiennent à souligner les points suivants en ce que concerne ce dernier lancement.

Premièrement, les civils ne peuvent continuer d'être à la merci des menaces persistantes. Nous notons qu'un avertissement avait été émis avant ce dernier lancement de satellite. Cela a peut-être réduit le danger pour les pays voisins dans une certaine mesure, mais cet avertissement ne légitime nullement le lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée et ne change rien au fait qu'il était illégal. La peur causée aux populations de la République de Corée et du Japon et le danger auquel elles ont été exposées en conséquence de ces mesures sont inacceptables et injustifiables. Nous sommes solidaires des gouvernements et des peuples de ces pays et de l'ensemble de la région.

Deuxièmement, nous appelons de nouveau la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international. Les Émirats arabes unis reconnaissent que les satellites peuvent être utilisés par les États à des fins pacifiques. Toutefois, en raison d'agissements passés, le Conseil a interdit à la République populaire démocratique de Corée d'effectuer tout lancement au moyen de la technologie des missiles balistiques, quel qu'en soit l'objectif, car de tels lancements pourraient contribuer à accélérer son programme illégal d'armes de destruction massive.

Selon les informations disponibles, l'objectif de ce dernier lancement était de mettre en orbite le premier satellite de reconnaissance militaire du pays. Nous nous souvenons que le dirigeant du pays s'est engagé à accélérer ce qu'il a baptisé son plan militaire quinquennal pour, selon les termes de la République populaire démocratique de Corée, « mener une guerre au plus haut niveau ».

Cette situation est très préoccupante au vu des capacités d'armement nucléaire et intercontinentales que la République populaire démocratique de Corée développe à un rythme soutenu. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à opter de nouveau pour la diplomatie et le dialogue afin que des pourparlers puissent avoir lieu sous une forme ou une autre. Pour la République populaire démocratique de Corée et la communauté internationale, la voie à suivre doit être celle d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, notamment en revenant sans délai au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) joue un rôle crucial dans la vérification de ces objectifs. La République populaire démocratique de Corée doit adhérer aux garanties de l'AIEA et autoriser le retour des inspecteurs de l'Agence dans le pays.

Troisièmement, les Émirats arabes unis restent profondément préoccupés par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Selon les informations disponibles, l'aggravation de la pénurie alimentaire, conjuguée aux conditions météorologiques extrêmes et à la décision du pays de maintenir ses frontières fermées aux organisations humanitaires, fait que 60 % de la population seraient exposés à un grave risque de malnutrition. Ce chiffre aurait augmenté de 20 % au cours des trois dernières années.

La République populaire démocratique de Corée a reconnu le besoin d'aide humanitaire, mais elle n'a pas créé un environnement propice à l'acheminement de cette aide, notamment en ne permettant pas au personnel des Nations Unies de retourner dans le pays. En fin de compte, c'est la population de la République populaire démocratique de Corée qui souffre, et nous demandons instamment au Gouvernement d'inviter les organisations humanitaires à revenir dans le pays pour fournir une aide humanitaire vitale. C'est la population de la République populaire démocratique de Corée qui a besoin du soutien du Conseil en ce moment.

Pour terminer, nous rappelons que lorsque, par le passé, le Conseil s'est montré uni sur cette question, il est

parvenu à contrer les tentatives illégales de la République populaire démocratique de Corée de se doter d'armes nucléaires. Les Émirats arabes unis exhortent le Conseil à retrouver cette unité et à s'exprimer d'une seule voix pour faire face à la situation actuelle.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Le représentant des États-Unis d'Amérique a demandé à faire une nouvelle déclaration.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je m'excuse de reprendre la parole et je promets de ne pas prendre trop de temps pour répondre à quelques-unes des accusations qui ont été formulées.

Premièrement, je tiens à souligner que j'ai trouvé intéressant que le représentant de la délégation chinoise n'ait à aucun moment condamné le lancement spatial de la République populaire démocratique de Corée. Je répète que ce lancement enfreint de multiples résolutions du Conseil de sécurité.

Il a été dit que la République populaire démocratique de Corée avait respecté les accords passés, en particulier le Cadre agréé entre les États-Unis d'Amérique et la République populaire démocratique de Corée, qui date du début des années 1990. Il est intéressant de préciser que durant cette période, où la République populaire démocratique de Corée respectait prétendument cet accord, elle était également en train de développer un programme clandestin d'enrichissement de l'uranium, en violation flagrante de ce même accord.

La Déclaration de Washington a été évoquée. Pour être tout à fait clair, la Déclaration de Washington est une réponse aux activités déstabilisatrices de la République populaire démocratique de Corée relatives à ses programmes de missiles balistiques et d'armes nucléaires. Ce n'est pas l'inverse ; il faut que les choses soient claires. Cela n'a rien à avoir avec le fait qu'il y aurait deux camps ici au Conseil de sécurité. Il y a une seule partie qui a été sanctionnée par le Conseil de sécurité, et c'est la République populaire démocratique de Corée.

On a mentionné le projet de résolution de la Chine et de la Russie visant à alléger les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée. Il est difficile d'envisager un allègement des sanctions qui visent la République populaire démocratique de Corée alors que le pays persiste dans son comportement déstabilisateur. Nous devons réfléchir au message que cela envoie au monde, à savoir que les pays peuvent violer délibérément

les résolutions du Conseil de sécurité et être récompensés. Nous devons y réfléchir très sérieusement. Je voudrais également souligner que, dans le cadre de notre coopération avec la République de Corée en matière de dissuasion, ni les États-Unis ni la République de Corée ne violent le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Je tiens à être très clair à ce sujet.

Enfin, et c'est mon dernier point, en ce qui concerne la volonté des États-Unis d'entamer un dialogue sérieux avec la République populaire démocratique de Corée, nous avons déclaré à maintes reprises que nous étions prêts à prendre part à un dialogue sans condition avec la République populaire démocratique de Corée pour tenter de régler nos différends. Comme tous les membres le savent, la République populaire démocratique de Corée a rejeté nos interventions à de nombreuses reprises.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le représentant de la Chine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je crois comprendre, Madame la Présidente, que vous ne souhaitiez pas que je fasse une autre déclaration, mais comme le représentant des États-Unis vient de faire une nouvelle déclaration, je me dois de répondre. Je vais essayer d'être bref.

Premièrement, comme je l'ai mentionné dans ma précédente déclaration, plusieurs raisons expliquent la situation actuelle dans la péninsule coréenne. Ce n'est pas aussi simple que ce qu'a dit le représentant des États-Unis, à savoir que toutes les erreurs ont été commises par une partie et qu'une partie porte l'entière responsabilité de la situation. Si nous voulons régler de manière efficace et globale la question de la péninsule, nous devons nous concentrer sur le fond du problème, à savoir l'absence persistante d'un mécanisme de paix sur la péninsule, les préoccupations légitimes de la République populaire démocratique de Corée en matière de sécurité qui n'ont pas été réglées et la méfiance de longue date entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis.

Deuxièmement, comme je l'ai également indiqué dans ma déclaration, il y a eu des avancées encourageantes par le passé, et cela grâce à la volonté politique de toutes les parties, à leur engagement en faveur de la diplomatie et à l'adoption de mesures concrètes. Bien que les États-Unis ne cessent d'affirmer que la porte de la diplomatie est ouverte, ils poursuivent dans le même temps leurs activités militaires sur la péninsule et dans

la région. En quoi cela est-il une démonstration de leur bonne volonté de régler le problème ?

Troisièmement, en ce qui concerne la Déclaration de Washington, l'initiative des États-Unis visant à garantir une dissuasion élargie à leurs alliés, en particulier le projet d'envoyer un sous-marin nucléaire stratégique dans la péninsule après 42 ans, a sérieusement renforcé le sentiment d'insécurité de la République populaire démocratique de Corée, qui a déjà clairement fait connaître sa position à ce sujet. Nous sommes tous conscients que si les États-Unis poursuivent dans cette voie, ils ne manqueront pas de provoquer davantage la République populaire démocratique de Corée et d'accroître les tensions dans la péninsule.

En conclusion, je voudrais rappeler une nouvelle fois au représentant des États-Unis que son pays doit procéder à une évaluation complète, sereine et correcte de la situation actuelle, faire montre de volonté politique, faire preuve de la souplesse nécessaire, prendre des mesures concrètes en vue de la reprise du dialogue, promouvoir une solution politique et tout mettre en œuvre pour créer les conditions propices à cette fin.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

**M. Hwang** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance du Conseil de sécurité aujourd'hui. Je remercie également M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo de son exposé.

La République de Corée condamne avec la plus grande fermeté le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un satellite dit de reconnaissance militaire le 31 mai, heure locale. Le régime de la République populaire démocratique de Corée est complètement obsédé par le lancement d'un satellite de reconnaissance militaire depuis qu'il a dévoilé son plan militaire quinquennal en 2021. En avril et en mai, le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée s'est rendu dans les bureaux de la National Aerospace Development Administration (Administration nationale du développement aérospatial), qui figure sur la liste des sanctions du Conseil de sécurité, et a personnellement approuvé le lancement de ce satellite. Cela démontre clairement que l'affirmation de la République populaire démocratique de Corée et de ses quelques partisans selon laquelle ses provocations sont une réaction aux exercices militaires de la République de Corée et des États-Unis, ou aux mesures visant à renforcer cette alliance face à

la menace croissante posée par la République populaire démocratique de Corée, ne correspond pas à la réalité. La République populaire démocratique de Corée fait ce qu'elle veut, selon ses propres règles.

Après le lancement, le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée s'est moqué du Secrétaire général et l'a condamné pour la déclaration qu'il a prononcée hier sur la question. En outre, Kim Yo-jong, la sœur du dirigeant de la République populaire démocratique de Corée, a publié une déclaration pour justifier l'action illégale de ce pays en revendiquant son droit souverain d'utiliser l'espace, au mépris total du Conseil. Tout en réaffirmant l'intention du pays de procéder à d'autres lancements jusqu'à ce qu'un lancement atteigne son objectif, elle a même déclaré,

« La logique fantaisiste selon laquelle seule la République populaire démocratique de Corée ne devrait pas être autorisée à [lancer un satellite] conformément à la « résolution »... relève clairement... de méthodes de gangsters et est inacceptable... ».

Je suis récemment tombé sur une analogie pertinente qui constitue un bon contre-argument : un couteau n'est qu'un ustensile de cuisine pour les gens ordinaires, mais c'est une arme meurtrière pour les criminels.

Tout lancement recourant à la technologie des missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée est explicitement interdit par plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. La raison en est simple. La République populaire démocratique de Corée est le premier et le seul pays à avoir abusé du régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour ensuite mettre au point, ouvertement, des armes nucléaires et leurs vecteurs. À cet égard, je n'ai pas besoin de rappeler aux membres que le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, sans objection ni abstention, la résolution 2087 (2013) en janvier 2013, en réponse au lancement du satellite Kwangmyŏngsŏng-3 par la République populaire démocratique de Corée.

Qu'il ait été réussi ou non et quel que soit le terme utilisé par Pyongyang pour le décrire, il ne fait aucun doute que ce lancement constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. Il n'entre pas dans la catégorie des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Les lanceurs spatiaux font appel à des technologies presque identiques à celles des missiles balistiques, telles que les fusées à plusieurs étages et les systèmes de guidage, de navigation et de contrôle. En plaçant une tête nucléaire, au lieu d'un satellite, sur un

lanceur spatial, on obtient une arme nucléaire. Par ailleurs, la résolution 2270 (2016), adoptée à l'unanimité après le lancement du satellite Kwangmyŏngsŏng-4 par la République populaire démocratique de Corée en février 2016, indique très clairement que ce tir a été effectué en recourant à la technologie des missiles balistiques et qu'il était donc interdit.

Le Conseil de sécurité doit agir fermement et parler d'une seule voix. Il ne doit pas rester silencieux face à ce lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée, qui s'est soldé par un échec. Par le passé, le Conseil s'est abstenu d'adopter des mesures d'importance en réaction à des lancements ratés de la République populaire démocratique de Corée. Cependant, la République populaire démocratique de Corée tire des enseignements de ces lancements ratés, ce qui lui permet de faire avancer son programme d'armes de destruction massive. L'inaction du Conseil a non seulement pour conséquence d'enhardir Pyongyang, mais elle donne également à la communauté internationale la mauvaise impression que le Conseil va rester les bras croisés en attendant un lancement réussi de la part de la République populaire démocratique de Corée avant de réagir sérieusement. En ce moment même, la République populaire démocratique de Corée joue la montre pour faire progresser davantage ses programmes nucléaires et de missiles illégaux conformément à son propre plan, tirant pleinement parti de la paralysie du Conseil de sécurité et de l'application limitée de ses sanctions.

À ce sujet, je tiens à souligner la nécessité de renforcer notre coopération afin de priver la République populaire démocratique de Corée des sources de revenus qui lui permettent de financer ses programmes d'armes de destruction massive. La République populaire démocratique de Corée tire des profits considérables de ses cyberactivités malveillantes et de ses informaticiens envoyés à l'étranger sous de fausses identités partout dans le monde, ce qui a un effet extrêmement déstabilisateur

sur la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit faire davantage pour prévenir et combattre ce problème urgent.

Certains affirment que les sanctions sont inefficaces pour lutter contre les programmes d'armes de destruction massive de la République populaire démocratique de Corée. Toutefois, les sanctions ont permis de réduire, dans une certaine mesure jusqu'à présent, les sources de revenus illicites à destination du pays. Pour être plus efficaces, les sanctions doivent être rigoureusement mises en œuvre par tous, y compris par tous les membres du Conseil.

Il est tout simplement consternant de voir le régime de la République populaire démocratique de Corée consacrer de façon obsessionnelle des sommes d'argent et des ressources colossales à son programme d'armes de destruction massive, alors que son peuple subit constamment des pénuries alimentaires de plus en plus graves, ainsi que des violations flagrantes et systématiques des droits humains. La dangereuse quête de la République populaire démocratique de Corée d'un arsenal nucléaire croissant, au mépris total de ses obligations internationales, et le contrôle totalitaire qu'elle exerce sur sa population sont en effet les deux faces d'une même pièce. Ma délégation exhorte tous les membres du Conseil à appuyer la reprise des séances publiques du Conseil de sécurité sur la question de la situation des droits humains en République populaire démocratique de Corée, dont il reste saisi.

Pour terminer, la République de Corée voudrait réaffirmer que la porte du dialogue et de la négociation reste grande ouverte, malgré l'intensification des provocations et des menaces de la part de la République populaire démocratique de Corée. Nous demandons instamment, une nouvelle fois, à la République populaire démocratique de Corée de cesser de se livrer à la surenchère, de respecter ses obligations internationales et de renouer avec la diplomatie.

*La séance est levée à 16 h 25.*